

Un demi-million d'Indiens inscrits au Canada en l'an 2000? Half a Million of Registered Indians in Canada in the Year 2000? Los indígenas inscritos en el año 2000: ¿cerca de medio millón?

Lyne Paquette and Jeannine Perreault

Volume 13, Number 1, avril 1984

Population et histoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600524ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600524ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Paquette, L. & Perreault, J. (1984). Un demi-million d'Indiens inscrits au Canada en l'an 2000? *Cahiers québécois de démographie*, 13(1), 101–115.
<https://doi.org/10.7202/600524ar>

Article abstract

The Indian population of Canada has grown from 277,000 in 1973 to about 335,000 in 1982—an increase of nearly 58,000 persons. During the next 20 years the Indian population will grow at a greater rate than the Canadian population, and at the turn of the century it may well reach 450,000 persons. On the one hand, we present the demographic situation of Canada's Registered Indians, from 1967 to 1981. We examine the components of growth of this sub-population. On the other hand, we analyse the foreseen evolution of the Registered Indian population, till the year 2000, its size, demographic structure, as well as its distribution by type of habitat. We focus on the demographic situation of the Registered Indians of Quebec.

Un demi-million d'Indiens inscrits au Canada en l'an 2000?

Lyne PAQUETTE et Jeannine PERREULT*

INTRODUCTION

Cet article présente, dans ses grandes lignes, l'évolution démographique de la population indienne inscrite du Canada et du Québec au cours de la dernière décennie.

- A combien se chiffre la population indienne du pays?
- Quelle est sa répartition territoriale?
- Qu'en est-il de la fécondité et de la mortalité des Indiens?
- Quel sera leur effectif en l'an 2000?

Voilà autant de questions que nous abordons ici. Nous connaissons en général très mal la situation démographique de la population indienne. Dans le contexte actuel de reconnaissance officielle des droits des autochtones - lesquels sont désormais inscrits dans la Constitution canadienne - et de pourparlers portant sur la possibilité d'un gouvernement autonome, ces questions revêtent naturellement une importance considérable.

1. LES SOURCES DE DONNÉES

Les données utilisées dans cette étude proviennent du Registre de population du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. Le Registre est un fichier permanent de la population indienne inscrite et des événements démographiques qui la modifient (décès, naissances, mariages, etc.), l'unité de référence étant la famille.

Ce Registre a été conçu à des fins administratives, et non statistiques, et les données sont sujettes à des délais d'enregistrement considérables, les naissances, par exemple, étant couramment rapportées et inscrites plusieurs années après le fait. En effet, l'inscription des événements ne peut être faite que si le bureau de district possède une copie du certificat d'état civil.

* Division de la démographie, Statistique Canada, Ottawa.

Les vues exprimées dans ce texte sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de Statistique Canada.

Les données du Registre ont été corrigées afin d'éliminer le plus possible le biais introduit par les délais d'enregistrement des événements¹. La procédure d'ajustement a comporté, outre la prise en compte des déclarations tardives, une estimation des événements - naissances et décès - vraisemblablement survenus, mais non encore déclarés. Il y a tout lieu de croire que le Registre souffre également d'un sous-enregistrement des événements démographiques, mis en relief par la comparaison avec d'autres sources telles le recensement et les données du Service médical du ministère de la Santé et du Bien-être. D'autres sources d'erreurs, de codage et de transcription semblent également affecter le niveau de complétude du Registre.

En dépit des ajustements effectués, on doit considérer les données présentées ici comme des ordres de grandeur ou des indications de l'évolution générale de l'effectif de la population indienne et des événements qui la modifient. La population visée est la population indienne inscrite au Registre, ce qui exclut les Inuit, les Métis et les Indiens sans statut. Au recensement de 1981, la répartition de la population autochtone était la suivante:

Catégories	Proportions
-----	-----
Indiens avec statut	60
Inuit	5
Métis	15
Indiens sans statut	20
Total	100

Il importe de signaler qu'il n'existe pas de correspondance absolue entre la définition du recensement (Indiens avec statut) et celle du ministère (Indiens inscrits).

Un Indien inscrit est défini comme toute personne reconnue comme indienne au terme de la *Loi sur les Indiens* de 1951 et inscrite au Registre de population du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. La période d'observation s'étend de 1967 à 1981. A l'occasion, nous extrapolons les tendances jusqu'en 2001. Les hypothèses qui sous-tendent ces extrapolations sont les suivantes: a) une poursuite de la tendance à la baisse de la mortalité, avec des gains d'espérance de vie à la naissance d'environ 6 ans d'ici l'an 2001; b) une fécondité constante au niveau estimé en 1981, soit 3,2

¹ On pourra trouver une description détaillée de la procédure d'ajustement utilisée et une évaluation des résultats dans un texte qui sera disponible sous peu à la Division de la démographie, Statistique Canada.

enfants par femme à l'échelle nationale et 2,5 chez les Indiens du Québec²;
c) une migration nulle³.

Avant de présenter l'évolution de la population indienne, il est bon d'insister sur le fait qu'il s'agit de la population indienne inscrite au Registre. Il s'ensuit que c'est une population dans laquelle les mouvements d'entrées-sorties ne sont pas seulement constitués des naissances, décès et migrations comme c'est le cas pour la population canadienne dans son ensemble. Outre ces événements, l'univers de la population indienne inscrite est affecté par un mouvement continu d'entrées et de sorties liées à des événements tels les mariages inter-ethniques, les affranchissements, les révocations de statut, etc., certains venant ajouter à la population, d'autres retranchant des effectifs. On obtient une bonne idée de l'effet net de ces événements sur le volume de la population en soustrayant l'accroissement naturel (naissances - décès) de l'accroissement total. Le bilan, généralement de signe positif, fluctue d'une année à l'autre et représente une addition de quelques centaines de personnes (près de 600 en 1981, soit 8% de l'accroissement naturel).

Pour des raisons évidentes, nous n'avons pas tenu compte de ce type de mouvements dans nos projections. C'est donc dire qu'en ne considérant que l'accroissement naturel, nous sous-estimons vraisemblablement un peu la croissance de la population indienne inscrite. Il est essentiel de garder en mémoire cette mise au point lorsqu'on compare la croissance passée (qui inclut tous ces mouvements) à celle projetée.

2. ACCROISSEMENT DE LA POPULATION INDIENNE

La population indienne du Canada a augmenté considérablement au cours des dernières années. De 234 000 en 1967, le nombre d'Indiens inscrits atteignait, en 1981, 335 000 (tableau 1). Ceci représente un accroissement de plus de cent mille Indiens en 14 ans, soit 36%, et une croissance annuelle moyenne de 2,6% par an. Par comparaison, la population du Canada affichait une augmentation de 18% durant cette période de 14 ans. Si l'on extrapole les tendances récentes de la fécondité et de la mortalité, l'effectif de la population indienne approchera le demi-million au tournant du siècle.

La population indienne du Québec, qui regroupe quelque 10% des Indiens du pays, passait dans le même temps de 26 000 à 35 000, soit un accroissement de 29%; au tournant du siècle, elle pourrait s'élever à 46 000. Ce nombre représente moins de 1% de la population prévue pour la province.

² Nous avons choisi de considérer la fécondité constante afin de compenser le sous-enregistrement probable des naissances.

³ Bien entendu, des migrations proprement dites (mouvements hors-réserves ou même vers les Etats-Unis) se produisent, mais ces déplacements ne modifient pas le statut juridique des personnes concernées; celles-ci demeurent inscrites au Registre. Les migrations internationales et interprovinciales sont difficiles à évaluer et probablement sans incidence majeure sur l'effectif et la structure de la population indienne.

TABLEAU 1
Evolution et taux d'accroissement de la population indienne
inscrite du Canada et du Québec, 1967-2001

Année	Population en milliers		Période	Taux d'accroissement annuel moyen par période (%)	
	Canada	Québec		Canada	Québec
1967	234,1	26,1	1967-71	2,9	2,8
1971	263,1	29,2	1971-76 ²	2,5	2,0
1976	298,1	30,5	1976-81 ³	2,4	1,7
1981 ¹	335,5	34,9			
1986 ²	376,6	37,6	1981-86	2,3	1,5
1991	424,6	40,7	1986-91	2,4	1,6
1996	476,8	43,9	1991-96	2,3	1,5
2001	531,7	46,9	1996-2001	2,2	1,3

Sources: 1967-1981: données du Registre de population du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, ajustées pour l'enregistrement tardif des naissances et des décès.
1986-2001: données non publiées, Section des projections, Division de la démographie, Statistique Canada.

- ¹ A titre de comparaison, la population indienne recensée en 1981 se chiffrait à 292 700 au Canada et à 34 400 au Québec.
- ² Selon les hypothèses de projection suivantes: fécondité constante de l'ordre de celle de 1981, soit 3,2 enfants par femme au Canada et 2,5 au Québec; espérance de vie à la naissance atteignant 68 ans pour les hommes et 75 ans pour les femmes en 1996; migration nulle.
- ³ Au Québec, les chiffres du Registre de population pour l'année 1976 présentent des incohérences; nous avons donc décidé de calculer les taux d'accroissement sur des périodes de 4 ans, soit: 1971-75 et 1977-81.

Le rythme de croissance de la population indienne diminue dans le temps, tout comme celui de la population canadienne dans son ensemble. Le taux de croissance de la population indienne du pays qui était de 2,9% l'an en moyenne vers la fin des années soixante, serait actuellement d'un peu moins de 2,4% . Chez les Indiens du Québec, ce taux serait de l'ordre de 1,7% l'an ces dernières années. A titre de comparaison, soulignons que l'ensemble de la population canadienne croît présentement à un taux annuel de l'ordre de 1% et celle du Québec à un taux de 0,6% . Nous verrons plus loin dans quelle mesure la baisse de la fécondité est responsable de la croissance plus lente de la population indienne du Québec.

Lorsqu'on étudie l'évolution démographique des Indiens du Canada et celle des Indiens du Québec, on est surpris de constater à quel point ces deux populations diffèrent. On le verra d'ailleurs en examinant l'évolution de la mortalité et de la fécondité. Une étude plus poussée semble en effet confirmer que la population indienne du pays n'est pas homogène; elle se divise plutôt en deux groupes distincts au plan démographique: celui de l'Ouest (à partir du Manitoba, exception faite de la Colombie-Britannique) et celui de l'Est.

Répartition par âge

La population indienne, tant au Québec qu'au Canada, est plus jeune que la population totale du pays. Ceci est toujours vrai en 1981, alors que les jeunes de moins de 15 ans représentent 39% de la population indienne, comparativement à 22% pour la population canadienne. La part relative des personnes âgées de 65 ans et plus est, en outre, beaucoup plus faible chez les Indiens: 4%, contre 10% pour les Canadiens. À cet égard, la différence entre le Canada et le Québec est beaucoup plus marquée chez les Indiens que dans les populations totales dont les structures par âge sont quasi identiques (tableau 2).

TABLEAU 2
Répartition (%) par âge de la population indienne inscrite et de la population totale, Canada et Québec, 1971, 1981 et 2001

	Population indienne inscrite		Population totale	
	Canada	Québec	Canada	Québec
1971				
0-14	47	41	30	30
15-64	49	54	62	63
65+	4	5	8	7
Tous âges	100	100	100	100
1981				
0-14	39	33	22	22
15-64	57	61	68	69
65+	4	6	10	9
Tous âges	100	100	100	100
2001				
0-14	36	29	17	16
15-64	60	65	69	70
65+	4	6	14	14
Tous âges	100	100	100	100

Sources: 1971 et 1981: données du Registre de population du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, ajustées pour l'enregistrement tardif des naissances et décès.

2001: données non publiées, Section des projections, Division de la démographie, Statistique Canada.

Avec la baisse de la fécondité (décrite plus loin), le vieillissement touche aussi les Indiens, quoique de façon moins prononcée. De 47% en 1971, la proportion que représentent les jeunes passe à 39% en 1981. Pour sa part, la proportion des personnes âgées, très faible chez les Indiens, ne change pratiquement pas au cours de la période d'observation: elle se situe à 4% chez les Indiens du Canada et à 6% chez ceux du Québec.

L'augmentation de l'âge médian vient confirmer la tendance au vieillissement. En 1981, cet indice est de l'ordre de 19 ans chez les Indiens du pays (tableau 3). Au tournant du siècle, il pourrait atteindre 23 ans, ce qui est encore loin des 38 ou 39 ans prévus au Canada et au Québec, dans l'hypothèse d'une poursuite des tendances observées. C'est donc dire que malgré la baisse récente de la fécondité, la population indienne conservera encore très longtemps une structure beaucoup plus jeune que la population canadienne dans son ensemble, l'écart entre elles demeurant appréciable, même dans l'hypothèse d'une fécondité à la baisse.

TABLEAU 3

Age médian de la population indienne inscrite et de la population totale, 1971, 1981 et 2001 (en années)

Années	Age médian			
	Population indienne inscrite		Population totale	
	Canada	Québec	Canada	Québec
1971	16	19	26	26
1981	19	22	30	30
2001	23	27	38	36

Sources: 1971 et 1981: données du Registre de population du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, ajustées pour l'enregistrement tardif des naissances et des décès.

2001: données non publiées, Section des projections, Division de la démographie, Statistique Canada.

3. LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES INDIENS DU CANADA

La population indienne se distribue de façon très inégale au Canada (tableau 4). Les Indiens vivent en majorité dans l'ouest du pays où l'on en retrouve plus de 60%. De toutes les provinces, l'Ontario en regroupe le plus grand nombre, soit 22% de l'ensemble en 1981. La Colombie-Britannique occupe la deuxième place avec 18%. Le Québec pour sa part en regroupe 10%. La

répartition géographique change relativement peu dans le temps; on constate une faible augmentation de la proportion habitant dans l'Ouest: de 59% en 1967, elle passe à 60% en 1981 et pourrait être de 64% en 2001.

TABLEAU 4

Répartition de la population indienne inscrite du Canada
suivant la province de résidence, 1967, 1981, 2001

Province de résidence	1967		1981		2001	
	Nombre en milliers	%	Nombre en milliers	%	Nombre en milliers	%
Maritimes	8,9	3,8	13,0	3,9	19,5	3,7
Québec	26,1	11,1	35,0	10,4	46,9	8,8
Ontario	52,9	22,6	74,1	22,1	106,9	20,1
Manitoba	32,7	14,0	49,6	14,8	84,5	15,9
Saskatchewan	32,0	14,1	51,1	15,3	96,3	18,1
Alberta	26,6	11,4	40,7	12,1	72,9	13,7
Colombie- Britannique	45,5	19,4	60,5	18,0	86,4	16,2
Territoires	8,5	3,6	11,5	3,4	18,3	3,5
Canada	234,1	100,0	335,5	100,0	531,7	100,0

Sources: 1967 et 1981: données du Registre de population du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada ajustées pour l'enregistrement tardif des naissances et des décès.

2001: données non publiées, Section des projections, Division de la démographie, Statistique Canada.

La proportion que représente la population indienne dans les populations provinciales est très inégale, mais partout très faible. On distingue trois groupes de provinces: dans celles de l'Est et du Centre, la population indienne ne représente jamais plus de 1% de la population totale. Dans l'Ouest, les proportions sont plus élevées; c'est en Saskatchewan qu'on retrouve la proportion la plus forte, plus de 5% en 1981. Les Territoires se distinguent nettement puisque les Indiens inscrits y représentent actuellement près de 17% de la population (tableau 5). Le poids démographique des Indiens augmente à peu près partout, mais de façon plus marquée dans l'ouest du pays. N'oublions pas que la fécondité des Indiennes est plus élevée que celle de l'ensemble des Canadiennes et qu'elle est aussi plus forte dans les provinces

et territoires de l'Ouest qu'ailleurs. En 2001, les Indiens du Canada pourraient représenter, dans l'hypothèse d'un prolongement des tendances, près de 2% de la population canadienne.

TABLEAU 5

Poids relatif des Indiens inscrits dans les populations provinciales, 1967, 1981 et 2001

Provinces	1967	1981	2001
Maritimes	0,6	0,8	1,0
Québec	0,4	0,5	0,7
Ontario	0,7	0,9	1,1
Manitoba	3,4	4,8	7,4
Saskatchewan	3,4	5,3	8,1
Alberta	1,8	1,8	2,9
Colombie-Britannique	2,3	2,2	2,7
Territoires	19,3	16,7	22,8
Canada	1,1	1,4	1,9

Les Indiens vivent-ils toujours dans les réserves?

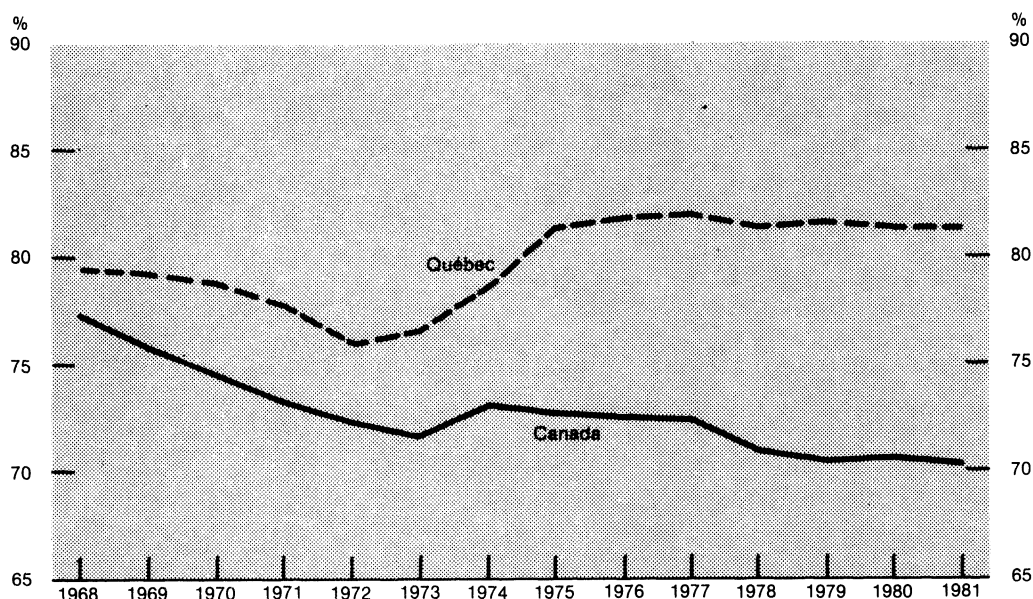
Selon les données du ministère des Affaires indiennes, la majorité des Indiens vivent dans les réserves, soit quelque 70% en 1981. On remarque toutefois un mouvement régulier et continu de cette population hors des réserves (figure 1). Entre 1967 et 1981, la proportion de la population indienne du Canada habitant hors des réserves est passée de 22% à 30%; le recensement de 1981, pour sa part, situe à 42% cette proportion. Si, par ailleurs, on redéfinit la population indienne du recensement de manière à la faire correspondre à celle du Registre, la proportion hors réserves se situe entre 31 et 39%.

Le mouvement suit au Québec une voie particulière; on y observe sinon un accroissement, du moins une stabilisation de la proportion des Indiens habitant dans les réserves. Celle-ci s'élève à 81% en 1981. S'agirait-il d'un mouvement de retour vers les réserves en période économique difficile? Ou faudrait-il plutôt mettre en doute la qualité des données? Soulignons à ce propos que l'information sur l'habitat provient d'un formulaire envoyé une fois l'an par le ministère des Affaires indiennes et que le taux de non-réponse est relativement élevé. Des recherches ultérieures devraient nous fournir des précisions à ce sujet. Mentionnons toutefois que depuis 1976, les contributions du gouvernement fédéral aux bandes indiennes sont basées sur le

nombre d'Indiens vivant dans les réserves. Cela constitue vraisemblablement une incitation à inscrire une personne comme vivant dans la réserve, d'autant plus qu'aucune mesure n'est prévue en cas de déclaration de résidence erronée.

Figure 1

Évolution de la proportion de la population indienne habitant dans les réserves, 1968-1981



Source: Registre de population, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, 1968-1981

Les bandes indiennes

Combien compte-t-on de bandes indiennes au Canada? On en retrouve en 1981 un nombre impressionnant, soit 576 réparties à travers tout le pays, dont 39 au Québec. Les bandes sont de taille très inégale, sept seulement regroupant plus de 3 000 personnes au Canada, dont une seule au Québec, celle de Kahnawake en banlieue de Montréal. La grande majorité des bandes cependant comptent moins

de 500 personnes. A l'échelle du pays, plus de la moitié de la population indienne fait partie de bandes comptant 1 000 personnes ou moins; au Québec cette proportion est de 33%. La taille moyenne des bandes serait donc plus élevée au Québec que dans l'ensemble du Canada (tableau 6).

TABLEAU 6

Répartition des bandes indiennes suivant la taille
au Canada et au Québec en 1981

	Nombre de personnes				Total
	- 500	500-999	1 000 - 2 999	3 000+	
Nombre de bandes					
Canada	374	112	83	7	576
Québec	20	7	11	1	39
Population					
Canada:					
(en milliers)	87,2	83,9	130,8	33,6	335,5
(en %)	26	25	39	10	100
Québec:					
(en milliers)	6,3	5,2	17,8	5,6	34,9
(en %)	18	15	51	16	100

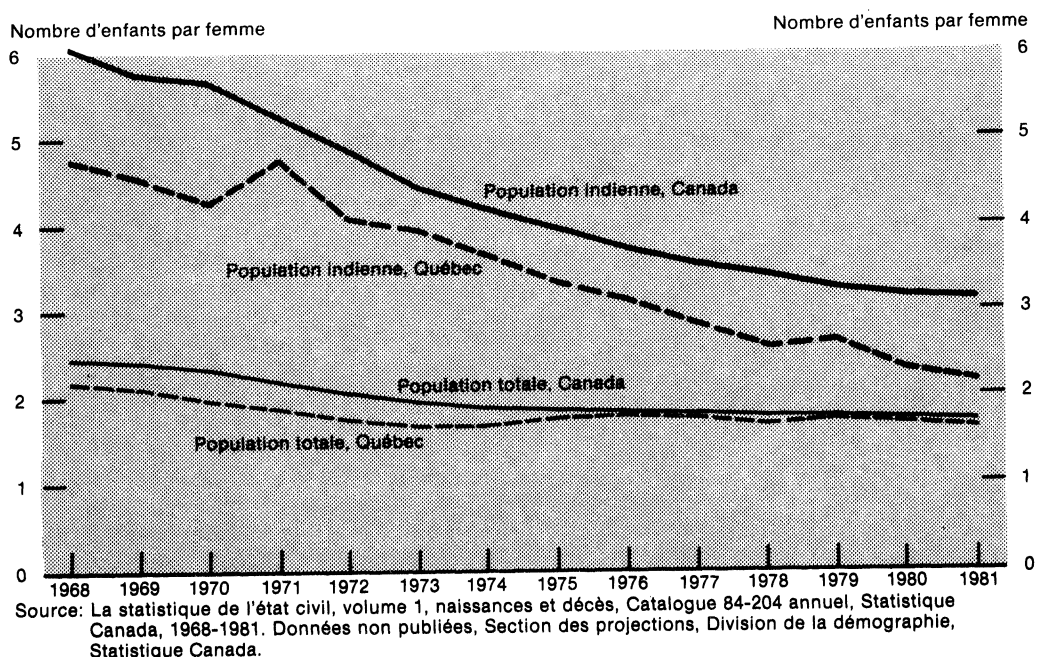
Source: Registre de population, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.

4. UNE FÉCONDITÉ QUI DIMINUE

La fécondité des Indiens a suivi au cours des dernières années une évolution semblable à celle de l'ensemble de la population, la baisse y étant toutefois plus rapide. En 1968, l'indice synthétique de fécondité des Indiennes du Canada était supérieur à 6 enfants par femme; en 1981, il était de l'ordre de 3,2 enfants, une baisse de presque 50% en 13 ans. La figure 2 illustre bien ce mouvement de convergence entre la fécondité des Indiens et celle de l'ensemble de la population.

Les Indiens du Québec ont la fécondité la plus faible, suivant en cela la population québécoise globale. En 1981, l'indice synthétique de fécondité des Indiennes du Québec se situait à environ 2,5 enfants par femme, niveau beaucoup plus faible que celui des Indiennes du reste du Canada. On soupçonne toutefois, malgré les corrections apportées pour l'enregistrement différé, la persistance d'un sous-enregistrement des naissances. Une analyse plus poussée devrait permettre de confirmer cette hypothèse.

Figure 2
Évolution de l'indice synthétique de fécondité, Canada,
Québec, 1968-1981



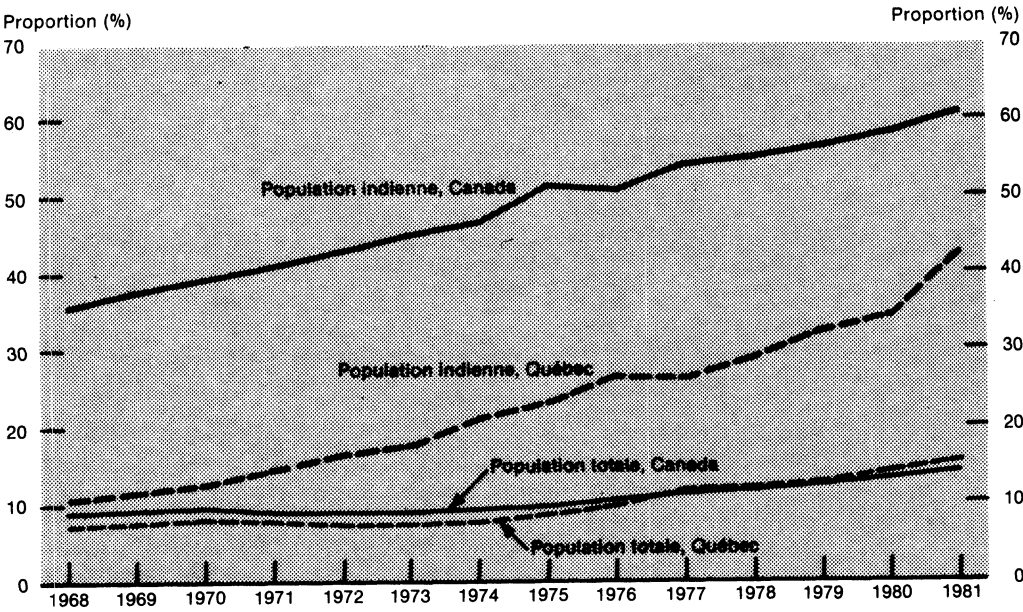
En 1981, la fécondité des Indiennes du Canada correspond à celle observée à la fin des années soixante chez l'ensemble des Canadiennes. Ceci illustre le décalage subsistant entre les comportements procréateurs de l'un et l'autre groupe: le mouvement de convergence semble bien amorcé mais le "rattrapage" éventuel appartient à l'avenir.

Les naissances hors mariage

Un aspect particulièrement intéressant de la fécondité des femmes indiennes est la proportion très forte de naissances hors mariage (figure 3). En fait, chez les Indiennes du pays, la majorité des naissances ont aujourd'hui lieu hors mariage: 61% en 1981 contre 35% en 1968. L'ampleur et la croissance du phénomène chez les Indiens dépassent de beaucoup celles observées dans la population canadienne et ne manquent pas de surprendre (pour l'ensemble de la

population canadienne, la proportion des naissances hors mariage est de moins de 15% en 1981).

Figure 3
Évolution de la proportion des naissances hors mariage, 1968-1981



Source: Voir figure 2.

Ce comportement s'explique en partie par le fait que la femme indienne qui épouse un non-Indien perd son statut et les avantages qui y sont liés⁴. Un tel règlement incite à ne pas déclarer ce type de mariage mixte. De plus, le mariage légal ne semble pas revêtir dans la population indienne l'importance qu'on lui accorde dans notre société occidentale. Ainsi, on trouve une

⁴ Ce règlement est d'ailleurs contesté devant les tribunaux par les Indiennes. En 1981, selon les données du Registre, 335 femmes indiennes ont épousé un non-Indien.

incidence beaucoup plus marquée des unions consensuelles chez les Indiens que dans l'ensemble de la population canadienne (Lachance-Brulotte, 1975). Un indice vient corroborer ce fait: la proportion de mères indiennes célibataires; cette proportion a triplé en 10 ans, tant chez les Indiennes du Québec que chez celles du Canada, se situant actuellement à 11% et 24% respectivement.

5. LA MORTALITÉ

Les données concernant la mortalité des Indiens du pays, même corrigées pour pallier les délais d'enregistrement, sont loin d'être satisfaisantes. On compte annuellement quelque 2 000 décès dans la population indienne du Canada (environ 200 décès au Québec) et les indices qu'on peut calculer présentent des fluctuations annuelles difficiles à interpréter.

L'espérance de vie à la naissance, après correction des données du Registre, serait, en 1981, d'à peu près 62 ans pour le sexe masculin et 69 ans pour le sexe féminin. Le taux de mortalité infantile se situerait aux environs de 26 p. mille en 1981 pour l'ensemble des Indiens du pays: il était estimé à 45 p. mille en 1971. Les fluctuations aléatoires dues aux petits nombres sont importantes: au Québec, les décès à moins d'un an chez les enfants indiens sont inférieurs à vingt en 1981. Il convient donc d'interpréter les indices de mortalité avec réserve. On peut se demander par ailleurs dans quelle mesure le sous-enregistrement des décès, que l'on soupçonne, ne reflète pas l'indifférence croissante de la population indienne à l'endroit de formalités administratives pour lesquelles il n'existe aucune incitation.

CONCLUSION

A la suite de ce bref exposé, quelques remarques s'imposent. Bien que l'évolution de la population indienne présente une certaine analogie avec celle de l'ensemble de la population canadienne, elle garde une originalité incontestable dont une croissance due à un comportement fécond qui assure largement le remplacement des générations et qui est de moins en moins associé à la nuptialité. Nous devons cependant nous garder de tirer des conclusions trop hâtives: les données conservent une évidente fragilité et une analyse plus approfondie de leur qualité serait éminemment souhaitable.

Si nous avons fourni des éléments d'information sur les populations indiennes du Canada et du Québec, nous croyons avoir davantage suscité de questions qu'apporté de réponses ce qui, nous l'espérons, contribuera à éveiller l'intérêt des chercheurs. "Devant des informations inexacts et lacunaires, on hésite souvent entre l'abandon pur et simple de toute analyse et la tentation d'en tirer le meilleur parti possible" (Henripin, 1968: 15). Nous avons préféré la deuxième solution.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

HENRIPIN, Jacques, 1968. *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*. Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 425 p.

LACHANCE-BRULOTTE, Ginette, 1975. *La nuptialité des Indiens inscrits du Canada*. Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, 196 p.

RÉSUMÉ - SUMMARY - RESUMEN

PAQUETTE Lyne et PERRAULT Jeannine - Un demi-million d'Indiens inscrits au Canada en l'an 2000?

La population indienne du Canada est passée de 277 000 en 1973 à environ 335 000 en 1982, soit une augmentation de près de 58 000 personnes. Au cours des vingt prochaines années, la population indienne croîtra à un rythme supérieur à celui de la population canadienne et au tournant du siècle, elle pourrait bien atteindre 450 000 personnes. D'une part, nous présentons la situation démographique des Indiens inscrits du Canada de 1967 à 1981. Nous examinons les facteurs d'accroissement de cette sous-population. D'autre part, nous analysons l'évolution prévue de la population indienne inscrite jusqu'en l'an 2000, sa taille, sa structure démographique de même que sa répartition par type d'habitat. L'accent est mis sur la situation démographique des Indiens inscrits du Québec.

PAQUETTE Lyne and PERRAULT Jeannine - Half a Million of Registered Indians in Canada in the Year 2000?

The Indian population of Canada has grown from 277,000 in 1973 to about 335,000 in 1982 - an increase of nearly 58,000 persons. During the next 20 years the Indian population will grow at a greater rate than the Canadian population, and at the turn of the century it may well reach 450,000 persons. On the one hand, we present the demographic situation of Canada's Registered Indians, from 1967 to 1981. We examine the components of growth of this sub-population. On the other hand, we analyse the foreseen evolution of the Registered Indian population, till the year 2000, its size, demographic structure, as well as its distribution by type of habitat. We focus on the demographic situation of the Registered Indians of Quebec.

PAQUETTE Lyne y PERRAULT Jeannine - Los indígenas inscritos en el año 2000: ¿cerca de medio millón?

La población indígena de Canadá pasó de 277 000 en 1973 a alrededor de 335 000 en 1982, o sea un aumento de 58 000 personas, en números redondos. En el curso de los próximos 20 años, la población indígena crecerá a un ritmo superior al de la población canadiense y al fin de este siglo bien podría alcanzar la suma de 450 000 personas. Por un lado presentamos la situación demográfica de los indígenas inscritos en el registro de Indios de Canadá, de 1967 a 1981. Examinamos los factores de crecimiento de este sub-conjunto de la población. Por otro lado analizamos la evolución prevista de la población indígena inscrita hasta el año 2000, su tamaño, su estructura demográfica, así como su distribución según el lugar de residencia. Se hace hincapié en la situación demográfica de los indígenas inscritos en el registro de Indios de Quebec.